



**alertes**

Monsieur GIARD Jean, Président  
La Grange du Château  
8 rue du Château  
38320 - EYBENS

Grenoble le 11 juin 2008  
objet : conférence de presse  
Réf : ASS/AR/110608-2130

**Annie DAVID**

Monsieur le Président,

*cher Jean,*

**Sénatrice  
de l'Isère**

membre du groupe  
Communiste  
Républicain  
et Citoyen,

*vice-présidente de la  
commission des  
Affaires Sociales*

*Vice-présidente  
de la  
délégation aux  
Droits des  
femmes et à  
l'égalité des  
chances entre  
les hommes et  
les femmes*

**Conseillère  
Municipale  
de  
Villard-Bonnot**

Par votre courrier du 26 mai 2008, vous avez attiré mon attention sur la difficulté de recrutement par les établissements et les associations d'aide à domicile, en m'informant du courrier que vous avez adressé à Madame LETARD, secrétaire d'Etat chargée de la solidarité.

Je souhaite soutenir vos propositions, et je porte à votre connaissance le courrier que j'adresse également à Madame LETARD.

Restant à votre écoute,  
Recevez, Monsieur,  
L'assurance de ma considération.

*Bien amicalement,*

**Madame Annie DAVID**

Sénatrice de l'Isère

**PJ** : courrier à Madame LETARD, secrétaire d'Etat.



**COPIE**

Madame Valérie LETARD  
Secrétaire d'Etat chargée de la solidarité  
55 rue Saint Dominique  
75 007 PARIS

Grenoble le, 11 juin 2008  
Objet : manque de personnels  
Référence : MIN/DEM/110608-2129

Madame la Ministre,

L'association ALERTES, située à EYBENS dans le département de l'ISERE, m'a rendue destinataire de la lettre que son Président, Monsieur Jean GIARD, vous a adressée le 26 mai 2008, dans laquelle il attire votre attention sur les difficultés de recrutement que rencontrent les Etablissements et les Associations d'aide à domicile.

En effet, le personnel dans ces établissements est en nombre insuffisant, ce qui a des répercussions tant sur les conditions de travail des personnels, que sur la qualité du service rendu auprès des usagers. Le manque de personnel est si important et généralisé sur l'ensemble du territoire que des services de psycho gériatrie n'ont pas pu être ouverts dans des maisons de retraite nouvellement construites.

En ce qui concerne l'agglomération grenobloise, les responsables des futures EHPAD s'inquiètent des conditions dans lesquelles ils vont être amenés à travailler.

Cette situation, sans mesures fortes et rapides, va s'accentuer au détriment de la santé des personnes âgées. A ce sujet, l'association ALERTES vous a fait part de propositions qui me semblent être pertinentes et pragmatiques.

Particulièrement sensible à ce problème, j'attacherai de l'importance aux suites que vous donnerez à ces propositions.

A cet égard, les membres de cette association souhaitent vous rencontrer afin de vous exposer en détail les problèmes auxquels ils sont confrontés et les mesures qu'ils estiment indispensables pour faire avancer ce dossier.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous voudrez bien accorder à leur demande et de me tenir informée de la suite que vous serez en mesure de lui réserver, je vous prie de croire, Madame la Secrétaire d'Etat, en ma haute considération.

**Madame Annie DAVID**

Sénatrice de l'Isère

**Annie DAVID**

**Sénatrice  
de l'Isère**

membre du groupe  
Communiste  
Républicain  
et Citoyen,

*vice-présidente de la  
commission des  
Affaires Sociales*

*Vice-présidente  
de la  
délégation aux  
Droits des  
femmes et à  
l'égalité des  
chances entre  
les hommes et  
les femmes*

Conseillère  
Municipale  
de  
Villard-Bonnot